



Journée participative Hap : 19 mai 2015

COMPTE-RENDU – CONSTATS ET PROPOSITIONS

INFORMATIONS GENERALES

Une journée participative s'est déroulée le 19 mai 2015 dans le jardin et la maison Hap. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mission confiée à ERU par le Collège des bourgmestre et échevins, de soutien à la participation citoyenne lors du Contrat de Quartier Chasse-Gray. Elle a rassemblé plus de 120 personnes, tous publics confondus : habitants, usagers et acteurs associatifs du quartier.

L'objectif de l'événement était de permettre aux participants de s'informer de manière approfondie, de donner leur avis sur le CQD et plus particulièrement sur le futur aménagement du complexe Hap. Pour rappel celui-ci comprend: la réfection du parc, la rénovation de la Maison Hap et de l'Orangerie.

L'invitation a été communiquée par un toute-boite dans le quartier (3000 boites), un e-mail d'invitation (350 personnes) ; des passants non informés de l'événement ont également été interpellés et aussi de manière spontanée pendant la journée.

Le programme de la journée était structuré en trois temps forts afin de toucher un maximum de personnes :

- 14h00-16h00 : un livret explicatif était distribué aux participants et passants (livret ci-joint) au départ d'un stand d'accueil situé devant l'Orangerie. Ils étaient invités à circuler librement dans le parc où plusieurs experts pouvaient répondre à leurs questions (historiens, experts communaux). Les personnes présentes au stand d'accueil récoltaient les remarques et suggestions orales et écrites.
- 16h00-18h30 : plusieurs visites guidées du parc et de la maison Hap, ouverte exceptionnellement pour l'occasion, ont été proposées (avec inscription préalable).
- 19h30-22h30 : un mot de présentation par la Commune puis des tables de discussions ont été proposés à l'espace Senghor, permettant aux habitants qui le souhaitaient d'avoir un dialogue et une réflexion plus approfondie. Ce moment très constructif a débouché sur l'émission de suggestions concrètes rassemblées ci-après.

DEBRIEFING

Cette journée a été suivie de deux moments de debriefing (le 1^{er} et 9 juillet) avec les services, les Monuments et Sites et les porteurs de projets plus directement impliqués dans la mise en œuvre des opérations du complexe Hap. Ces moments ont permis d'approfondir et poursuivre certaines questions et idées qui ont été identifiées dans le cadre de cette synthèse.

Le développement de ce site présente de nombreux enjeux, attentes et questionnements de la part des riverains (voir ci-dessous, propos recueillis – en particulier) :

- la compatibilité entre l'ouverture du parc et la préservation de sa quiétude / la biodiversité / le caractère spontané et confiné
- la capacité de rendre le parc plus "ludique" tout en respectant ces qualités ...
- les liaisons à créer entre le jardin et les différents bâtiments

L'un de ces moments a eu lieu à la Maison de la Solidarité d'Ixelles, voisine du parc du Viaduc (opérations de contrats de quartier ixellois), qui présente des similarités avec le site Hap, ce qui a permis de nourrir la réflexion via les échanges avec le service de la Rénovation Urbaine ixellois, présent lors de la rencontre.

SYNTHESE/REMARQUES GENERALES

A garder en mémoire :

- Le programme élaboré en 2014 - validé par la Commune et la Région - constitue les lignes directrices fondamentales pour ce pôle « Intercultures » (comme pour l'ensemble des opérations du programme)
- Tant le jardin que la Maison Hap et l'Orangerie sont des biens et sites classés, ce qui implique des procédures spécifiques et notamment l'avis des Monuments et des Sites. Deux études historiques ont été élaborées pour le compte de la Commune ; celles-ci constituent une base documentaire qui sert de guides quant aux choix d'aménagement à faire.
- Ce pôle concentre plusieurs dimensions différentes, ce qui renforce encore le défi d'une coordination et vision globale solide : site et bâtis classés, diversité d'acteurs, 2 équipements de quartier complémentaires dans 2 bâtiments, 6 volets d'interventions pour le jardin, plusieurs fiches-projets liées...
- Le planning et les délais du Contrat de quartier durable – et ceux liés à la restauration d'un bien classé- constituent aussi une contrainte importante à prendre en compte

PROPOS RECUEILLIS

Le présent compte rendu synthétise l'ensemble des avis des participants de la journée, complété par les propositions et réflexions complémentaires lors des debriefing. Il est organisé par volet d'intervention pour le complexe Hap, puis par sous-thématiques.

QUESTIONS/REMARQUES GENERALES

Le complexe Hap (Maison, Orangerie et parc) est considéré par tous comme un lieu d'exception - un '*petit joyau*', un '*havre de paix*'- que les usagers tiennent à préserver. Il ressort de manière claire le désir de conserver autant que possible l'ambiance paisible, que certains qualifient de « mystérieuse » ainsi que- pour certaines parties du parc - le paysage peu aménagé, qualifié de sauvage.

Ceci dit, la nécessité d'ouvrir le parc, la Maison et l'Orangerie plus largement aux habitants du quartier est un constat partagé, notamment vis-à-vis des habitants les plus démunis. Les modalités de ces ouvertures sont à penser avec finesse, de manière intégrée, afin de ne pas 'défigurer' la Maison, le parc et l'Orangerie, ni d'en faire 'un endroit comme les autres' avec un afflux et des fonctions de loisirs non appropriés à l'identité du lieu.

Les modalités d'ouverture en finesse ont fait l'objet d'intenses discussions lors de la journée (présentées en détail ci-dessous).

Des mots-clés sont revenus à plusieurs reprises, qui peuvent servir à résumer les avis recueillis lors de la journée : *mémoire, paix, mystère, réflexion, quiétude, pensées, nature sauvage, cohabitation spontanée.*

D'autres principes de base ont été rappelés :

- Le choix des fonctions à créer (dans la Maison, l'Orangerie et éventuellement le parc) devraient se faire en regards de l'ensemble des opérations prévues dans le CQD et aussi des fonctions existantes dans le quartier élargi (ex. cuisine, horeca, jeux pour enfants, etc.).
- Il paraît très intéressant de trouver une cohérence entre la Maison Hap et le parc, voire l'Orangerie dans une logique d'aménagement des espaces et/ou d'activité complémentaire (qui reste à définir) et qui s'exprime aussi en terme de liaison.
- La réfection du complexe devra s'accompagner d'un plan de gestion (ceci est demandé par la Région) qui permette d'assurer la qualité du projet sur le long terme (gardien de parc, concierge, programmeur, et...). La question de l'entretien de ce site classé après travaux préoccupe aussi les habitants.

SUGGESTIONS – MAISON HAP

La rénovation de la Maison Hap et son ouverture sont reçues de manière très positive.

Pour rappel, cette Maison est classée et les activités qui s'y dérouleront devront être adaptées aux contraintes du lieu, dictées notamment par les études historiques indiquant les phases successives de construction, les décors et finitions. La Maison sera restaurée en respectant au maximum l'état d'origine (il s'agira de déterminer une époque de référence).

POUR QUEL PUBLIC ?

- Une des priorités de la rénovation de la Maison Hap paraît clairement d'en ouvrir l'accès à tous, y compris aux plus démunis. En effet, l'enjeu de la dualisation et les questions sociales marquant ce quartier sont revenus à plusieurs reprises dans les discussions (quartier caractérisé par la cohabitation des 'expats' et d'une population plus précaire).
- Face à la crainte que le lieu devienne un lieu d'élite que certains évoquent, il paraît important de réfléchir avec attention aux moyens d'accueillir les populations les plus fragiles (personnes à faible revenu et d'origine étrangère, mais aussi en situation de handicap, « *et pourquoi pas un accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer?* »)
- Ouvrir à tous, c'est aussi en faire un lieu vivant et créatif : ouvrir l'espace aux initiatives citoyennes ou culturelles, aux artistes...

PROGRAMMATION/FONCTION : UN LIEU D'ECHANGE ET D'EDUCATION

De manière globale, il ressort que :

- Les futures fonctions devraient respecter la quiétude du lieu en privilégiant des activités qui invitent au bien-être, à la culture ou à la réflexion (la lecture et la couture ont été citées).
- Dans tous les cas, il importe que la gestion de la Maison soit pensée dès le début afin de rester dynamique.

4 axes principaux ont été évoqués de manière plus détaillée pour la programmation :

1. Valoriser la mémoire du lieu

D'un point de vue partagé, l'histoire et l'identité de la Maison invitent à porter une réflexion particulière sur la mémoire du lieu.

- Valoriser la mémoire locale : ex. Mini-musée consacré à la commune d'Etterbeek.
- Créer un lieu de rencontres intergénérationnelles et ainsi une mémoire vivante : grâce notamment à des tables de conversations dans diverses langues « *y compris le « brusseleer* »... Autres propositions d'ateliers, qui s'appuient sur le thème de la 'passation' : langage, échange de savoirs, écriture...
- Offrir aux habitants un suivi pendant le temps de restauration de la Maison : visites, conférences, etc. Possibilité d'organiser des visites de type "mini-formations" pour les personnes ayant des sensibilités aux métiers du patrimoine, des groupes en insertion socio-professionnelle, etc.

2. Art & artisanat

Un grand nombre de personnes propose d'orienter l'occupation des lieux vers un programme/ des activités touchant le secteur artistique, artisanal et culturel, avec une perspective historique et locale (voir paragraphe précédent). Les propositions thématiques invitent à recentrer l'occupation des lieux autour d'un axe commun, au-delà de la fonction de maison de quartier à proprement parler.

Le lieu pourrait accueillir :

- Des expositions temporaires, des soirées musicales (style de musique en accord avec la fragilité des lieux).
- Des ateliers, conférences, débats, expositions proposés de manière thématique autour de l'artisanat (métiers du bâtiment, architecture d'intérieur, ou autre). Ces activités permettraient de faire échos à la mémoire du lieu et à sa spécificité. Exemple : les techniques d'époques et d'aujourd'hui, locales ou ciblées sur une région particulière...
- Autre proposition : utiliser la Maison Hap comme lieu d'accueil pour les artistes (etterbeekoïses en priorité) : lieu d'exposition, échange de savoirs...

Des liens seraient à créer avec les autres lieux culturels du quartier, en particulier l'espace Senghor... ?

3. Ouverture à un public diversifié

Plusieurs idées ont été émises :

- Proposer des cuisines pédagogiques (enfants, groupes de femmes, etc.)
- Accueillir des associations qui fassent découvrir la Maison, et donc le parc, à d'autres publics du quartier
- Penser l'accessibilité PMR
- Mettre en place des projets ISP (en rapport avec la cuisine, l'artisanat, le jardin, etc.)
- Faire un lien avec le service Cohésion Sociale

4. Mise à disposition de locaux

La Maison (ainsi que l'Orangerie) pourraient participer à répondre aux besoins en locaux, qui constituent une forte attente de la part des habitants et des associations du quartier.

- Demande de créer une salle de réunion ou des salles de conférences, des salles modulables.
- Quelle gestion, quels tarifs ? Proposition de mettre en location à des tarifs préférentiels, voir gratuit, en fonction des publics, usages, besoins du quartier.

SUGGESTIONS – ORANGERIE

Par sa situation, l'Orangerie est intimement liée au parc. Les idées d'activités ont souvent été construites en regard de celui-ci : activités en lien avec le potager et la biodiversité, mise à disposition de matériel, horaires d'ouvertures cohérents avec ceux du parc, ... Une complémentarité doit également être trouvée avec les activités proposées dans la Maison Hap.

UN LIEU DE RENCONTRE

« Il est important que la future affectation de l'Orangerie ne soit pas un « secret bien gardé » mais vraiment ouverte largement. »

- Proposer des « Animations intergénérationnelles/interculturelles, par exemple à partir d'un thème : recettes, jouets ... »
- L'idée d'une salle polyvalente/salle de conférence et d'espaces pouvant accueillir des ateliers est évoquée.

ACTIVITES

De nombreuses idées ont été émises, à vérifier avec les disponibilités et dimensionnements des lieux.

- Une programmation d'ateliers pourraient comprendre : des activités comme le yoga, le théâtre (avec la présence de douches) ; un Repair Café ouvert chaque jour et équipé d'outils qui pourraient être loués ; une maison du jardinage ou un lieu d'atelier cuisine qui permettrait l'échange de recettes de cuisine ; des ateliers pédagogiques sur la découverte du parc.
- Certains imaginent la mise à disposition/stockage de matériel à utiliser dans le parc, synonyme d'activités calmes comme l'observation de la biodiversité (guide explicatif, jumelles, etc.), la peinture sur chevalet, le potager, etc.
- Musée/expo temporaire en lien avec les activités menées, le parc ou la Maison Hap: exposition annuelle de petites sculptures dans l'Orangerie et de grandes sculptures dans le parc ; musée de l'évolution de l'aménagement intérieur en lien avec la maison Hap ; valorisation de la mémoire locale.

CAFETARIA

La fonction de l'HORECA a été fortement débattue.

- Insistance sur le caractère de « *petite cafétéria* », simple (avec des smoothies, café, thé etc...). La carte devrait avoir des prix démocratiques.
- Une cafétéria à projet : La mise en place d'une gestion avec un groupe d'ISP pourrait être très intéressante. Et pourquoi ne pas inviter les commerces du coin (glacier, etc...) pour alimenter la cafétéria, et ainsi les soutenir ?
- Craintes du bruit pour les voisins. La taille réduite de la terrasse et le respect des horaires de jour sont donc indispensables. La localisation dans la partie haute du parc (Lorfor) est remise en question.

Une personne demande également à ce que des toilettes se trouvent accessibles dans l'Orangerie (en-bas ?).

SUGGESTIONS – JARDIN HAP

ETAT GENERAL DU PARC

Le parc Hap est très apprécié par les participants, qui espèrent pour une majorité un maintien du paysage et de l'ambiance tels qu'ils sont actuellement. Une relation intime s'est tissée entre le jardin et ces personnes présentes: « Comme un second jardin », « Incroyable havre de silence grâce à son côté caché », « Endroits privilégiés ». Les utilisateurs pointent parallèlement la nécessité d'ouvrir la parc à tous les habitants du quartier : « *Pas assez connu, trop réservé à des initiés, pas une grande mixité sociale* », « *Toujours les mêmes têtes* ».

La création de nouvelles fonctions n'apparaissent pas comme des priorités du point de vue des utilisateurs. L'enjeu de la réfection sera donc avant tout de rendre le parc plus accessible tout en préservant le sentiment de 'retraite', de réflexion, l'absence de fonction trop définies (comme c'est le cas dans beaucoup d'autres parc). Le travail sur la vocation maraichère, pédagogique et sociale du parc, à l'image de la vision que la famille Hap en avait, a été très positivement accueillie par la grande majorité des personnes.

- Certains se questionnent sur le devenir de la ruine en face de l'étang ?

BIODIVERSITE

- Le côté sauvage du lieu est un élément important, partie de l'identité du lieu, et mériterait d'être plus valorisé (comment faire connaître aux utilisateurs les richesses végétales ?)
- Quelle gestion de la biodiversité ? Quelle communication sur la gestion ? Quels relevés? Possibilité de créer des niches à biodiversité, de mettre en oeuvre une gestion différenciée (ex : prairie fleurie), des niches à oiseaux...

- Les points d'eau sont très appréciés, notamment le bruit de l'eau. L'état de salubrité du point d'eau pourrait être meilleur pour favoriser la vie aquatique (poissons, grenouilles). La valorisation du petit point d'eau proche de la bibliothèque flamande est proposée, avec entre autres l'introduction de grenouilles,

AMENAGEMENT DU PARC

« L'endroit est agréable : mixité des végétations, vue qui respire ; différent des squares et de la rationalisation ».

- Souhait unanime de conserver l'aspect spontané du parc, qui fait penser à un aménagement à l'anglaise.
- L'abattage des arbres fait débat : certaines personnes regrettent tout de même un « envahissement de trop de végétaux à certains endroits », et questionne un possible élagage discret qui mette le paysage mieux en valeur. D'autres souhaitent conserver au maximum la prééminence de la végétation, même s'ils conviennent que des abattages pour raisons sanitaires sont nécessaires.
- Les abords du parc mériteraient d'être valorisés, notamment les murs mitoyens - (presque) aveugles de certaines maisons. Possibilité de végétaliser ?
- Les chemins et entrées sont difficiles d'accès aux personnes âgées et aux petits enfants.
- Une personne demande qu'un espace puisse servir de lieu de pique-nique.
- Quelques habitants évoquent des espaces inexploités (derrière la Maison 506, entre les murs et les cheminements) pourraient donner lieu à une réflexion (déplacement des chemins, speelnatuur, etc.)
- Idée : prévoir un local de surveillance abrité vitré dans la ruine central du parc sans toucher à la structure de la ruine (juste un escalier métallique ou autre, non visible quand on est dans le parc)

REGLEMENTATION - SECURITE

- La présence des gardiens est saluée par tout le monde.
- Un grand nombre de personnes demande une prolongation des horaires au soir durant les mois de printemps et été (20h).
- La gestion des accès aux nouvelles fonctions du parc devra être affinée, notamment l'accès livraisons, l'accès chantier, l'accès aux potagers au-delà de la fermeture du parc au grand public ? Préférence à centraliser la responsabilité à un délégué du pouvoir public – gardien de parc ou futur concierge de la Maison au n° 508 ?
- Le niveau de propreté, y compris l'absence de crottes de chien, qui fait beaucoup pour la qualité du parc, doit être maintenu ainsi. A penser absolument avec l'augmentation de la fréquentation.
- Les règles internes au parc et leur application par les gardiens sont appréciées (pas de chiens, de vélos, etc.), même si des personnes souhaiteraient un certain assouplissement (nourriture, possibilité de jouer sur les pelouses et dans les arbres pour les enfants).
- Des habitants s'inquiètent de la sécurité autour de l'étang pour les enfants. Le gardien de parc précise cependant qu'à sa connaissance aucun accident n'a jamais concerné l'étang.

SPEELNATUUR

La création d'un espace/parcours dédié aux enfants à fait beaucoup débat, principalement au sujet du bruit engendré et l'intégration de jeux dans le paysage. Une partie des participants pense que le parc manque d'infrastructures pour enfants, l'autre partie pense que le parc n'est pas adapté à cela et que la création de jeux doit plutôt se concentrer sur d'autres parcs ou espaces publics (Ranch).

Les discussions ont en tout cas orienté la définition des jeux vers quelque chose de très minimaliste, qui soit éphémère, constitué d'éléments naturels ou encore des opportunités créatives disséminées plutôt qu'un espace clairement identifiable comme 'espace jeux'. Quelques idées :

- Accepter que certains espaces naturels et sauvages soient appropriés par les enfants (grimper aux arbres, jeux avec branches, étang, mini tyrolienne, etc.)
- Proposer à certains endroits des sols faits de matériaux divers où les enfants pourraient jouer avec un simple seau (gravier, sable, terre, etc.).
- Proposer de petites installations pédagogiques en lien avec la biodiversité (points de vue, observatoire, mise à disposition de jumelles, petit livre explicatif, niche à oiseaux ou canards, panneaux pédagogiques à remettre en état, etc.)
- Un enfant de 8 ans qui dit « *ne plus venir dans le parc depuis qu'il est grand* », imagine des petites tables/bancs qui donneraient envie d'étudier paisiblement (voir ci-dessous 'Jardin de la bibliothèque')
- Une personne propose de concentrer les jeux pour enfants à l'entrée du parc dans le coin le long du mur.
- Combiner la création de modules naturels de jeux et l'art urbain ? Evaluer la faisabilité (entretien, gestion)

JARDIN DE LA BIBLIOTHEQUE

- Installer des bancs, des sièges dans la nature pour étudier.
- Projet de boite à livres

AUTRES ACTIVITES

Ces idées sont à mettre en lien avec les activités imaginées pour l'Orangerie et la possible mise à disposition de matériel:

- Utiliser le kiosque pour accueillir de petits événements ponctuels : "du théâtre", "de la musique", "du taïchi", "un festival féérique" ?
- Proposer des petits/chaises et chevalets pour accueillir les peintres, pour qui les jeux de couleurs et de lumières du parc sont superbes.
- Mettre des jeux à disposition comme cela se fait en Angleterre (croquet, échec géant, boules ...)

SITE LORFOR

La création de potager est très bien accueillie de manière générale. Plusieurs questions se posent, qui devront être approfondies avec le service Développement Durable et les habitants intéressés à participer : Sera-t-il individuel, collectif ? Y aurait-il un local d'animation ? Quel lieu de stockage de matériel ? Comment se passera la « gestion » des potagers ? Quel lien avec la cafétéria imaginée pour dans l'Orangerie ?

L'association 'Aromatisez-vous', qui a fait des plantations du côté de la sortie Auderghem, pourrait être mise en lien / complémentarité du projet potager.

1. Potager

- Potager collectif : parcelle possible pour environ 10 personnes
- Possibilité d'avoir aussi des potagers individuels
- La Cellule Développement Durable communale indique qu'un lieu pour des animations adultes/enfants peut être imaginé sur l'avant du parc (capacité d'environ 25 personnes)
- Proposition d'intégrer un compost, citerne d'eau de pluie avec système de récupération

2. Miellerie

- Proposition de concevoir une miellerie en lieu et place du labo

3. Poulailier

- Proposition de mettre en place un poulailier collectif, en gestion citoyenne (sur le site Lorfor ou dans un autre coin du parc ?)

4. Local

- Le garage pourrait être un local de stockage du matériel de jardinage collectif + ruches (prévoir une séparation entre les deux ?).
- Souhait également d'avoir accès à un local pour l'organisation d'animations en lien avec le potager et autres activités de production locale. Idéalement le plus près possible des sites de production.

AMELIORATION DE L'ENTREE

Entrée côté rue L. Hap

La création d'une nouvelle entrée rue L. Hap a fait débat. Une entrée sobre conviendrait mieux pour cette entrée historique.

- L'atout de cette troisième entrée en terme de traversées du quartier est souligné, notamment pour les enfants qui s'y déplacent seuls (pour se rendre à un cours, etc.). Plusieurs personnes ont peur du passage important que cela pourra engendrer. D'autres pensent que le parc Hap est déjà un lieu de passage, mais grâce à ses cheminements sinueux et l'interdiction de vélo, ce passage ne se fait pas sentir (les personnes qui veulent aller vite ne passent pas par là).
- L'idée est de créer un petit chemin et une entrée discrète qui ne défigureront pas le paysage (pas d'avancée de la rue, de plateforme, etc.).
- Il se confirme qu'une intervention artistique côté L. Hap se justifie difficilement, serait même en contradiction avec l'aspect discret souhaité par tous.

Entrée côté chaussée de Wavre

- Ont été soulignés : le souhait de respecter le mur existant et son caractère historique dans la continuité de la Maison. Une intervention artistique, le cas échéant, se doit d'en tenir compte et sera légère – travail avec la lumière ? Inscriptions en peinture légère ?
- « *Ouvrir le parc cela ne veut pas dire percer les murs !* », plusieurs personnes pensent qu'une fréquentation du parc par une population plus variée du quartier devrait s'appuyer aussi sur l'ouverture au public de la Maison Hap et de l'Orangerie, tout autant que de rendre les 2 entrées existantes plus accueillantes.

Entrée côté avenue d'Auderghem

- La présence des deux murs pignon, ainsi que le couloir qui joue un rôle de « sas d'entrée » dans le parc, invitent à une intervention artistique plus libre. Le concept de Land Art, proposé dans le programme, se prête bien au lieu, et offre de nombreuses possibilités ; œuvre placée le long des murs ou tridimensionnelle ; récupération de branches ou œuvres vivantes, différentes techniques comme la plantation, le plissage, tressage ...
- Idée d'organiser des ateliers participatifs de créations, parallèlement à la conception de l'œuvre et dans le même esprit que celle-ci : échanges sur la pratique – « *L'artiste dévoile ses techniques* », ateliers avec les écoles, la maison des jeunes voisine, échanges intergénérationnels ...
- Il faut noter que le Programme de base du CQD « Chasse-Gray » comporte un volet indépendant consacré à l'art urbain (projets 5.17, 5.18 et 5.19). Il est probable que, parallèlement aux chantiers principaux de restauration / réaffectation du site Hap, des initiatives concernant le Parc Hap soient prises par les gestionnaires de ces projets artistiques, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de l'entrée de l'avenue d'Auderghem. Toutes les parties concernées seront invitées à se coordonner en la matière en vue de garantir la cohérence entre les initiatives.

VISIBILITÉ/ SIGNALISATION

La présence de panneaux plus clairs aux entrées de parc et éventuellement à l'intérieur pourrait permettre de rassurer certains passants qui n'oseraient pas entrer en croyant par exemple que c'est privé. Attention cependant à ne pas créer trop d'informations visuelles alors que l'espace urbain est déjà très saturé, et que le parc est justement un espace de paix/retirement.

- Créer une meilleure signalisation aux entrées du parc, et à l'intérieur (plutôt par rapport à la biodiversité)
- Utiliser les supports visuels ou rencontres pour faire connaître les qualités du parc (flyers, livrets, activités pédagogiques, balades ...)

xxx